

**Liste des Points De Livraison (PDL) de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
 à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre
 pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté**

Fluide	Nom du site	Adresse du site	Numéro PDL	Date d'entrée (2)	Recours électricité HVE (1) ou Biométhane (3)
Electricité	Aire d'Accueil des Gens du Voyage	Chemin de Beire – 21110 GENLIS	50059044810009	1/1/2026	
Electricité	ALSH Ferme aux excaliers	14 rue du Jura – 21110 AISEREY	50018468913428	1/1/2026	
Electricité	Pôle Familial et Social	12 rue de Franche-Comté – 21110 GENLIS	50046994981412	1/1/2026	
Electricité	Restaurant scolaire Paul BERT	33 bis avenue du Général de Gaulle – 21110 GENLIS	50066714854438	1/1/2026	
Electricité	Siège Administratif	12 rue Ampère J212/46 E/E – 21110 GENLIS	30001220783698	1/1/2026	
Electricité	Batiment annexe CCPD	5 impasse Arago – 21110 GENLIS	12247177928709	1/1/2026	
Electricité	Éclairage public	rue de la Boulouze – 21110 FAUVERNEY	12272069388126	1/1/2026	
Electricité	Éclairage public Zone ZAE	Route de Dijon – 21110 FAUVERNEY	12225180818133	1/1/2026	
Electricité	Périscolaire TART	Rue des Barbonnets – TART-LE-HAUT	12257887054570	1/1/2026	
Electricité	Poste Relèvement Boulouze	ZAE de Boulouze – 21110 FAUVERNEY	12254124379810	1/1/2026	
Electricité	RPE Sud	18 Rue du Bois – 21110 THOREY-EN-PLAINE	12258900111712	1/1/2026	
Electricité	MAPE Sud	26 Route de Dijon – 21110 THOREY-EN-PLAINE	12272214101643	1/1/2026	
Electricité	PERISCOLAIRE VARANGES	10 Route de Genlis – 21110 VARANGES	12237916027485	1/1/2026	
Electricité	SANITAIRES BOULOUZE	ZAE La Boulouze – 21110 FAUVERNEY	12242981100051	1/1/2026	
Gaz naturel	Centre Social	12 Rue de Franche-Comté – 21110 GENLIS	12222720683768	1/1/2028	
Gaz naturel	Cantine Mare Aux Chênes	19 Avenue de Sprendlingen – 21110 GENLIS	12230824880577	1/1/2028	
Gaz naturel	Point Relais Emploi	12 Rue de Franche-Comté – 21110 GENLIS	12269030387163	1/1/2028	
Gaz naturel	Restaurant scolaire Paul BERT	33 bis avenue du Général de Gaulle – 21110 GENLIS	12234153320893	1/1/2028	
Gaz naturel	Périscolaire TART	Rue des Barbonnets – 21110 TART-LE-HAUT	12258031772356	1/1/2028	
Gaz naturel	MAPE Sud	26 Route de Dijon – 21110 THOREY-EN-PLAINE	12287698900271	1/1/2028	
Gaz naturel	RPE Sud	18 Rue du Bois – 21110 THOREY-EN-PLAINE	12229811791307	1/1/2028	
Gaz naturel	ALSH	10 Route de Genlis – 21110 VARANGES	12242546946205	1/1/2028	

Note

(1) Pour le recours à l'électricité à Haute Valeur Environnementale (HVE) :

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture d'électricité verte à Haute Valeur Environnementale via un marché dédié à cet aspect. Le lot à Haute Valeur Environnementale est attribué aux offres garantissant une électricité produite à partir d'énergies renouvelables, et donc intégré dans les approvisionnements des fournisseurs. Aussi, il est exigé des fournisseurs que au moins 25% de la production des centrales soient sous gouvernance partagée (investissement citoyens ou des collectivités) ou sans soutien public, c'est-à-dire sans subvention. Ce type d'offre représente un surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.

Les membres qui souhaitent bénéficier du lot à Haute Valeur Environnementale doivent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information est engageante pour le membre.

Ce type d'offre étant limitée, les points de livraison intégrés dans le lot à Haute Valeur Environnementale seront basculés dans le lot standard en cas d'infructuosité.

Aussi, en dehors de l'électricité à Haute Valeur Environnementale, les membres qui le souhaitent peuvent activer une option « électricité verte standard » auprès du fournisseur avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule. Cette option leur permet de bénéficier d'une offre « verte » via le système des garanties d'origine. L'électricité verte standard est en premier niveau d'engagement pour la transition énergétique et représente un surcoût pour les consommateurs de près de 1%.

(2) Pour la date d'entrée :

- si votre contrat de **gaz naturel** est déjà en **offre de marché** et arrive à échéance entre le 1/01/2028 et le 31/12/2030, indiquer la date de fin du **contrat +1 jour**
- si votre contrat d'**électricité** est déjà en **offre de marché** et arrive à échéance entre le 1/01/2026 et le 31/12/2028, indiquer la date de fin du **contrat +1 jour**
- si le site n'est pas encore raccordé au réseau de distribution, indiquer la **date prévisionnelle de raccordement**.

(3): Pour le recours au biométhane :

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture de biométhane. Ce type d'offre représente un surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.

Les membres qui souhaitent bénéficier de biométhane peuvent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information n'est pas engageante pour le membre, elle a seulement vocation à fournir un estimatif des besoins aux fournisseurs candidats aux consultations. Les membres peuvent aussi choisir d'acquérir du biométhane avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule des contrats dans le périmètre du fournisseur.